

# RAPPORT DE DUE DILIGENCE 2023

(EXTERNE)

## Contexte de l'entreprise

Jeweltech est une entreprise familiale depuis 1989. Elle offre les prestations suivantes :

- Fabrication et réparation de bijoux
- Diverses prestations de sous-traitance (ex : sertissage, gravage)

Notre clientèle se compose :

- Marques internationales reconnues pour lesquels Jeweltech fait uniquement de la sous-traitance
- Une clientèle privée qui se compose d'entreprises et de clients finaux

Les matières précieuses dans le cadre des activités sont :

- De l'or qui va ensuite être confié chez un fondeur
- Les composants en or (apprêts)
- Diamants
- Pierres précieuses (ex : saphir)
- Pierres fines (tourmaline ,etc)

## Déclaration produit

Lorsque Jeweltech reçoit des diamants et pierres de couleur confiés, la facture finale inclus le caratage (et s'il y a de l'or, le poids or).

Dans le cas où Jeweltech achète les pierres, les informations liées à la déclaration produit qui se trouve sur la facture du fournisseur sera répercutée sur la facture envoyée aux clients. Toutes les factures inclut pour ces matières précieuses les informations fournies par le fournisseur. (conformément aux exigences produit de la norme RJC chap 28)

- Pour les diamants : les 4 C et, si pertinent, le traitement
- Pour les pierres de couleur : pour les pierres de centre, le certificat GRD est fourni

*(il est de l'intention de la société de s'enquérir de la provenance des diamants et des pierres de couleur et de la provenance des pierres de couleur. Pour les pierres de couleur, il serait également au fournisseur de mieux définir la qualité des pierres de couleurs et pierre fines sur les factures)*

## Déclaration liée au Système de Garanties du Conseil mondial du diamant (SoW).

Toutes les factures qu'elles soient adressées à une entreprise ou à un client privé aura la phrase suivante incluse :

*« Les diamants facturés dans le cadre de la présente ont été achetés auprès de sources légitimes non impliquées dans le financement de conflits armés, en conformité avec les résolutions des Nations unies et les législations nationales correspondantes {celles du pays d'émission de la facture}. Le vendeur garantit ainsi que ces diamants ne servent pas à financer un conflit armé et confirme son adhésion aux directives SoW du W.*

## Procédure de due diligence

Notre procédure de KYC nous ont permis :

- De faire en sorte que nous avons suffisamment de connaissance de nos partenaires commerciaux pour nous assurer de la légitimité de nos relations commerciales (ex. l'identité de l'ayant-droit économique) qu'aucun d'entre-deux ne soient liés d'une façon ou d'un autre par exemple à du blanchiment ou autres pratiques financières douteuses.



19.02.2023

Notre collecte d'information nous a permis d'obtenir la transparence nécessaire pour continuer à être RJC CoC :

- 1) Nous avons pour ce faire envoyé un courrier de demandes d'informations pour pouvoir recevoir toutes les informations relatives aux procédures KYC. Pour les fournisseurs de pierres nous leur avons également demandé la provenance de leur pierre. Si le pays de provenance reste inconnu, nous prévoyons de cesser les relations avec ceux-ci. Cette demande est réitérée chaque année.
- 2) Une évaluation de façon plus rigoureuse avant une quelconque transaction a été automatisée (→ procédure d'achats de pierre joint.). Nos achats de pierres précieuses sont très limités (environ 3x fois par année). Nous n'achetons plus de pierre sur des sites web, il est trop compliqué de connaître toutes les informations relatives à la provenance des gemmes achetées. Pas de réelle certitude, nous avons donc que des fournisseurs de pierres agréés et qui respectent le processus de Kimberly.

Nous reconnaissons qu'il a été très difficile dans de tels cas d'évaluer les risques liés à de tels partenaires commerciaux puisque les ayant-droits économiques sont difficiles à vérifier (bien que des factures en bonne et due forme soit envoyée). Nous avons tout de même vérifié certaines informations et recherché les dernières mises à jour des partenaires commerciaux.

Notre procédure de due diligence nous permet :

- d'évaluer les risques associés aux partenaires commerciaux une fois que le processus de KYC est fait (que ce soit complètement ou de façon partielle)
- d'évaluer les risques qui sont associés à l'origine des matières précieuses (métaux, diamants, pierres de couleur, pierres fines)
- de déterminer quelle sont les actions à mettre en place pour respecter les engagements que nous avons pris dans notre politique d'approvisionnement

Pour ce faire nous avons établi une liste de binômes « Partenaires commerciaux / type de matériaux fournis » (voir feuille MS Excel XXX) et nous avons évalué les risques en se basant sur le critère mentionné dans le tableau 4 – Liste des signaux d'alerte du guide RJC CoC. Nous avons ajouté un autre critère de signal d'alerte qui est « information insuffisante ou manquante »

Notre due diligence 2021, nous avait conduit à identifier plusieurs signaux d'alertes liés à une information insuffisante sur nos partenaires commerciaux liés aux sites d'achat web, sur le manque d'informations liées à nos pierres que cela soit les diamants, pierres précieuses et pierres fines.

Pour remédier à ces signaux d'alertes, nous avons limité le nombre de nos partenaires commerciaux (où cela est économiquement faisable), d'approcher nos fournisseurs de différentes pierres précieuses pour évaluer ensemble dans quelle mesure il est possible d'identifier la source minière des pierres et d'évaluer s'il ne serait pas possible d'avoir systématiquement sur la facture l'origine des pierres (au moins le pays), une garantie écrite de la chaîne des fournisseurs que les pierres viennent bien du pays mentionnés. Nous avons cessé nos achats sur des sites web où le manque d'informations est réelle.

- La Due diligence est mise à jour au moins 1x/an. Les nouveaux fournisseurs potentiels seront inclus.
- Un rapport annuel de la procédure KYC est établi par le responsable RJC de la société. Ainsi qu'une nouvelle analyse des risques est évaluée 1x/an.

Projection sur l'année 2023 :

Dans l'amélioration continue de notre société, JEWELTECH Sarl à l'intention d'évaluer les changements mis en place mais également d'entreprendre de nouvelles actions sociales, environnementales et éthiques en intégrant le personnel aux réflexions. JEWELTECH Sarl a décidé de s'engager davantage au niveau de sa politique éthique et à l'ambition de conserver la certification CoC du RJC dans l'année 2023. Afin de poursuivre son engagement dans la traçabilité de la provenance



19.02.2023

des matières précieuses ainsi que celles des pierres précieuses. Nous prévoyons d'abandonner nos achats en dehors de l'UE. Nous achèterons de la matière seulement si nous avons une réponse concrète de l'interlocuteur et que les informations données soient bien réelles. Sans cette certitude nous n'achèterons rien. Nous avons également renforcé nos demandes d'informations aux fournisseurs de matières précieuses, avant l'achat, notamment les informations KYC et les provenances de la matière. Elle sera réitérée chaque année et pour chaque nouveaux partenaires.

Selon les résultats, nous envisagerons de stopper nos relations avec le fournisseur ou nous mettrons en place un procédé pour que la provenance des matières restent transparente. Sans cette garantie nous cesserons les relations.

Nous établissons notre listes des Zones à risques sur la base du GAFI, des recommandations du DFAE et d'autres informations portée à notre connaissance.

*Jeweltech Ltd*

*35 Marlborough*

*1227 London*

*Tel: 020 343 69 37*

*Fax: 020 343 69 41*

*19.02.23*